Publication: jeudi 15 octobre 2015 08:05

La République du Centre, 4 octobre 2015

SANTÉ Union régionale préservée

Les représentants de l'Union régionale des professions de santé ont alerté Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, sur leurs craintes de voir leur structure remise en cause dans le cadre du projet de loi santé. Le sénateur loirétain a donc interpellé sur le sujet, en séance publique, Marisol Touraine, ministre de la Santé.

Celle-ci lui a répondu qu'il « n'a jamais été prévu de supprimer les Unions régionales des professions de santé mais de les adapter à la nouvelle organisation territoriale ». Elles devront donc prendre en compte le périmètre des nouvelles régions. Le périmètre de la région Centre-Val de Loire n'ayant pas été modifié, la ministre

a confirmé que l'Union régionale du Centre-Val de Loire continuera à poursuivre son activité dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. ■

1 / 1